

## Les Amis de Vitotel

Association loi 1901 n° W273001768 Mairie de Vitot 27110 Vitot

Courriel : contact@vitotel.fr www.vitotel.fr

Le 7 avril 2013

## Bilan de l'année 2012

L'association des Amis de Vitotel a organisé :

• La messe du pèlerinage de Saint Clair, le dimanche 15 juillet 2012. Exceptionnellement cette messe a été dite dans l'église de Vitot.

Durant l'année 2012, aucune manifestation n'a pu être organisée sur le site de l'église Saint Michel de Vitotel.

Nous avons plusieurs subventions en 2012 :

- La commune de Vitot nous a donné une subvention de 102 €: nous la remercions très sincèrement.
- GROUPAMA nous a, spontanément donné une subvention de 200 €: nous tenons tout spécialement à les remercier et plus particulièrement le président de la caisse locale de GROUPAMA, Monsieur Bruno Lerdu.
- Le père Florent nous a offert le produit de la quête faite à l'occasion de la messe du pèlerinage de Saint Clair. Un grand merci au père Florent.
- Un généreux donateur devait prendre un stand lors de la foire à tout organisée par le comité des fêtes. Au dernier moment, il n'a pas pu organiser ni tenir ce stand, mais a payé son emplacement. Le comité des fêtes de Vitot nous a reversé le montant correspondant à ce stand : un grand merci au Comité des fêtes.

Deux démarches administratives avaient été entreprises en 2011 :

- Auprès du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (STAP de l'Eure) afin qu'il nous fasse un état des lieux de l'église Saint Michel et nous indique les travaux prioritaires qui seront à faire pour sauvegarder cette église (ceci en dehors des travaux de réparation la flèche du clocher foudroyée le 23 août 2011). Un Architecte des Bâtiments de France est venu visiter l'église en Septembre 2011 et doit nous faire son rapport. Ce rapport a du transité par la DRAC et devait être renvoyé en mairie de Vitot. Or il n'est jamais arrivé et nous ne savons pas où il se trouve
- La Direction Générale des Finances Publiques de l'Eure a répondu favorablement à notre demande : l'association « Les Amis de Vitotel » est désormais « reconnue comme étant d'intérêt général » et est « habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à réduction d'impôt chez les donateurs ». Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant les sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable qui correspondent à des dons et versements. De ce fait, pour tous les dons versés à l'association « Les Amis de Vitotel » qui ont été ou seront effectués en 2012, nous établirons un « reçu dons aux œuvres » en 2013.

Les travaux.

Les Amis de Vitotel Association loi 1901 nº W273001768 Mairie de Vitot 27110 Vitot Depuis le 23 août 2011, date à laquelle la foudre est « tombée » sur le clocher de l'église, nous suivons le dossier de la réparation de celui-ci. Après le choix, par appel d'offres, d'un architecte agréé, après que celui-ci ait fait un descriptif détaillé des travaux de réparation à effectuer, après que ce travail ait été validé par la DRAC de Haute Normandie, le dossier a été transmis le 2 mars 2012 chez le Préfet afin de lui demander l'autorisation d'effectuer les travaux sur ce « monument historique ».

L'autorisation de travaux est revenue fin juillet, juste avant les congés des uns et des autres. Le dossier pour les appels d'offre auprès des entreprises a été préparé en septembre et aussitôt envoyé aux entreprises qui en ont faites la demande. Trois lots avaient été définis : un lot charpente (6 dossiers sollicités), un lot couverture (6 dossiers sollicités) et un lot maçonnerie (6 dossiers sollicités).

Le 11 octobre, un coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé a été désigné (3 candidats) : c'est le bureau PFC de Rouen qui a été retenu.

Le 6 novembre la commission des appels d'offre de Vitot a ouvert les plis (7 dossiers étaient présentés et complets). Le conseil municipal du 26 novembre a retenu les 3 entreprises, une par lot : TERH pour la maçonnerie (5333 € HT) et la charpente (13007 € HT), et Histoire de Toit pour la couverture (28245 € HT).

La fin de l'année 2012 et le début de 2013 ont été consacré par M. Lelarge et son conseil municipal à préparer les travaux en lien avec l'architecte, Madame Marie Caron et le coordonnateur sécurité.

Le 5 mars avait lieu la première réunion de chantier alors que les échafaudages commençaient à être installé sur le clocher de l'église.

Nous tenons à remercier Monsieur Lelarge, maire de Vitot, ses adjoints et la municipalité de Vitot, ainsi que Claire Caumont, de s'être occupé de ce dossier qui leurs a pris beaucoup de temps et d'énergie.

## Perspectives pour 2013.

Nous espérons reprendre nos activités en 2013.

- Tout d'abord les travaux devraient se poursuivre pour être achevé en juin 2013. Madame Le Guell et moi-même assistons aux réunions de chantier.
- Nous organiserons une journée, fin juin 2013, pour fêter la fin des travaux et le retour du coq au sommet de notre église. A cette occasion nous proposerons des visites l'après-midi (un samedi ?).
- Le dimanche 14 juillet, le père Florent nous fera l'honneur de venir dire la messe à l'occasion du pèlerinage de Saint Clair. Cette messe sera célébrée à 10 h 30 à l'église Saint Michel de Vitotel.
- Les 14 et 15 septembre 2013, l'après-midi, nous participerons à nouveau aux Journées Européennes du Patrimoine : Le site sera ouvert à la visite.

Le Président : Francis Durand